

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 11

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** Gacon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189174>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes : — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**

du Canton 15 c. } la ligne ou de la Suisse 20 c. } son espace.  
de l'Etranger 25 c. }

*Ce numéro, qui contient l'analyse détaillée des Bibelots du Diable, est en vente, au prix de 10 c., au Bureau du journal.*

**M. H. Hirzel.**

Tous nos journaux ayant annoncé dernièrement la retraite de M. Hirzel, comme directeur de l'Asile des Aveugles, après 43 ans de service, on nous saura peut-être gré de donner à ce sujet quelques détails sur l'homme qui, après les généreux fondateurs, et de concert avec M. le Dr Recordon, a le plus contribué à la prospérité de cet établissement.

L'Asile des aveugles, ouvert en 1844, reçut ses premiers hôtes le 22 novembre de la même année. Mais déjà en 1843, et pendant la construction de l'édifice, M. Recordon faisait, en vue de la nouvelle institution, l'essai d'un hôpital pour les maladies des yeux, dans une maison particulière. De son côté, M. H. Hirzel, alors étudiant à l'Académie de Lausanne, et désigné par M. Haldimand aux fonctions de directeur, partait pour un séjour de plusieurs mois à Zurich, dans l'Institut des jeunes aveugles et des sourds-muets, où il se livra à des études spéciales. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Hollande, la France, pour y visiter les plus célèbres établissements de ce genre. Plus tard, vers la fin de l'année 1850, il se rendit en Angleterre et aux Etats-Unis, d'où il rapporta, en mars 1851, l'idée de joindre aux deux divisions primitives de l'institution, l'*Hôpital ophthalmique* et l'*Institut pour l'éducation intellectuelle et industrielle*, un atelier succursale pour des aveugles-hommes.

Doué d'un remarquable esprit organisateur, et le local devenant trop petit, M. Hirzel obtint de M. Haldimand l'autorisation de faire construire un nouveau bâtiment qui servit à la fois de chapelle et d'atelier. Il se préoccupait, en outre, depuis longtemps, de l'impression en relief pour les aveugles. Après avoir comparé divers systèmes anglais, américains, suédois, français, etc., puis étudié ce projet pendant environ 20 ans, il se mit en route pour Paris et Londres, en 1858, d'où il revint convaincu de la possibilité d'imprimer en relief d'une manière plus simple et plus économique. Et en 1860, l'Asile possédait son imprimerie en relief.

On peut juger du rapide développement que prit l'établissement, par les chiffres suivants indiqués dans les rapports de 1864 et 1865. Le nombre des

malades traités dans l'Hôpital ophthalmique en 1865, était déjà de 222, et celui des personnes pauvres profitant des consultations gratuites données chaque matin par M. le Dr Recordon, de 3 à 4000 par an. Le chiffre des malades qui ont séjourné dans l'hospice depuis son ouverture en novembre 1844 jusqu'au 31 décembre 1865, est de 3,461, dont 2519 sont sortis guéris, 497 améliorés et 455 dans le même état. Parmi ceux-ci, il y a eu 584 opérés pour la cataracte, dont 466 guéris. Les consultations gratuites, pendant ce même laps de temps, allèrent jusqu'à 70,000.

Chacun sait la marche extensive que continua dès lors de prendre cette institution philanthropique dans de telles mains et avec le précieux concours de M. le Dr Recordon, auquel succède aujourd'hui, avec tant de distinction et de talent, M. le Dr Dufour.

Après l'accomplissement d'une aussi noble tâche, après tant d'années consacrées au soulagement et à l'éducation des pauvres aveugles, M. Hirzel a bien le droit de prendre sa retraite et de se reposer un peu. Puissent de nombreuses années encore de vie et de santé lui permettre de jouir des fruits de son long travail et de son inaltérable dévouement.

L. M.

Nous renvoyons à samedi prochain la fin de la relation du *voyage du roi de Prusse dans le canton de Neuchâtel*, afin de donner place aux deux communications suivantes qui nous sont adressées à ce sujet.

Monsieur le Rédacteur,

A l'occasion de vos articles relatifs à la visite que le roi de Prusse fit à Neuchâtel, je vous communique, pour faire diversion, l'anecdote suivante :

Un vieux régent, habitué à faire des discours dans toutes les circonstances où il en trouvait l'occasion, avait jugé sa présence indispensable à Neuchâtel, et lorsqu'il vit les augustes souverains, il commença par ces mots : « Sire le roi, sire la reine, votre nom brille, votre nom brrrille... » et, l'émotion le gagnant, il lui fut impossible d'aller plus loin. Puis, se souvenant qu'il avait dans sa poche son discours écrit, il le tendit au roi, mais il s'était trompé de mémoire ; celui-ci était la *note de son tailleur encore non acquittée* et que le roi s'empressa, dit-on, de payer.

Un abonné.

Serrières, le 9 mars 1886.

Monsieur,

Lisant avec beaucoup d'intérêt vos articles sur la visite du roi de Prusse dans le canton de Neuchâtel, en 1842, permettez-moi de vous signaler quelques faits qui sont venus à ma connaissance. Tout d'abord, Grand-pierre dit, dans ses Mémoires, que cette visite du roi n'était qu'une comédie jouée par le Conseil d'Etat, pour lui faire accroire que le peuple neuchâtelois avait un grand attachement pour lui. Il est vrai qu'on avait fait beaucoup pour le recevoir, mais rien de spontané ; tout était officiel, si bien que sa Majesté a pu quelquefois s'apercevoir de la vérité. A la Chaux-de-Fonds, par exemple, un personnage lui faisait remarquer l'empressement de la foule en lui disant : *Sire, quel enthousiasme ! — Il n'y en a pas, je m'y connais*, telle fut sa réponse.

Le dernier jour qu'il passa dans sa principauté, il arriva à la Chaux-de-Fonds dans la soirée, et à l'Hôtel-de-Ville on lui fit voir les produits de l'industrie ; c'était alors la grande mode des montres extra-plates. Il complimenta les fabricants, en disant que beaucoup de fabriques étrangères leur enviaient ces *platitudes*. Il y avait un carton dans lequel on le pria de choisir une pièce, mais dans la crainte sans doute de choisir la mauvaise, il prit le carton tout entier et le fit porter dans le caisson de sa voiture, au grand ébahissement des spectateurs.

Encore un autre fait. Dans un village montagnard, je ne me souviens plus lequel, en s'adressant aux notables, il leur dit qu'il aimait beaucoup notre patois neuchâtelois, parce que c'est la seule langue où il avait entendu dire qu'il était beau ; en effet, quand il avait fait son premier voyage dans le canton, en 1819, alors qu'il n'était qu'héritier présomptif, passant par le dit village, il avait entendu une femme dire en patois à sa voisine : *Eh ! quel e bé !*

Maintenant, permettez-moi de vous citer encore un petit fait plus récent. En 1874, le 19 avril, en même temps que la votation pour la Constitution fédérale, le peuple neuchâtelois avait à renouveler son Grand Conseil. Ensuite de différentes circonstances, le scrutin avait été favorable au parti radical dans presque tous les collèges. Aussi, le lendemain, quand les résultats furent connus au chef-lieu, grande démonstration, cortège, salves, etc. Malheureusement, MM. les conseillers d'Etat, qui sont citoyens et électeurs aussi, y prirent part, ce qui fit jeter les hauts cris à un journal du bord opposé. Un journal radical répondit qu'en 1842 le Conseil d'Etat s'était promené huit jours durant avec le souverain, qui était le roi, tandis qu'en 1874, il s'était promené un jour seulement avec le souverain, qui est le peuple.

Agréez, Monsieur, les plus sincères salutations de votre dévoué

D<sup>d</sup> GACON,

*ouvrier chocolatier.*



#### 9. La vilhie melice dào canton dè Vaud.

Et ti cllião z'officiers, avoué lào juriulairé  
Tote ein bocliès d'ardzeint ! ma fai poivont s'eincrairé ;  
Et lào pliat à razà drâi dézo lo meinton  
Qu'allâvè sè crotsi per derrâi lo cotson !  
Et lào contr'épolette ein ardzeint, tota pliata  
Qu'étai rodze dézo, drobliâfe d'écarlata,  
Tandi que clliaque à frindze, assebin ein ardzeint  
Reluisâi ào sélao, peindolhive ein martseint !  
Et noutron colonet ! quand traïsâi sa palasse  
Po férè manœuvrâ cllião troupiers su la pliace,  
Que l'étai bio sordâ, montâ su son tsévau  
Bin bredâ, bin sallâ ! Sè pistolets d'artsau  
Fasont dâi gros mougnons per dézo la chabraqua.  
Et po tot coumandâ, lài faillâi pas lo traque.  
Avoué se n'épolette à gros véton tordu,  
Son galé *copa-bise*, ah ! lo brâvo lulu.  
Enfin quiet ! lo vo dio, rein dè pe crâno ào mondo  
Què cllia vilhie melice et cein, vo z'ein repondò ;  
Kâ cein avâi l'air d'oquîe avoué cllião gros pompons  
Cllião chacots respectablio et cllião galés guidons,  
Drapeaux dâi dimeinchons d'on motchâo dè catsetta  
Dont lo mandzo, qu'étai 'na petita badietta,  
S'einfatâve ào fin bet dào canon dào fusi  
Dào premi dâi sergents dè tsaquiè compagni !

Bintout lè grenadiers, lè tambou, la musiqua  
Et lo tambou majo, que verotè sa triqua,  
Vont queri lè drapeaux ào bureau dào préfet  
Et tandi que lài vont, lè cartouche ein paquiet  
Sont portâe à très-ti pè lè brâvo piquiettes  
Que traçont dein lè reings... Bintout lè clérinettes  
Avoué lo zonna-na, annonçont lo reto  
Dào préfet, dâi drapeaux et dè l'Etat majo.  
Lo préfet, qu'est vetu dè sè z'haillons dè noce  
Vint férè l'inspeçchon dâi troupès, et po cosse  
L'a niâ per su sa veste on lardzo' et bio riban  
Dâi couleu dào canton : on riban vert et blianc ;  
Et quand s'est promenâ su lo front dè bandière  
Po soi-disant lorgni tsacon dâi militaire,  
Sè va mettre à l'écart po vouâti manœuvrâ.  
Adon lo colonet montâ po coumandâ.  
« Garde à vous ! » se lào fâ ; et on oût la sécosa  
Que fâ tsaquiè sordâ ein reposeint la crossa  
Dè son fusi, que bas, vai lo petit artet,  
Et s'allignont très-ti. Adon lo colonet  
Tracè d'amont, d'avau, coumandè l'exercice,  
Fâ portâ lo fusi à tota cllia melice ;  
Lè fâ trottâ, martsi, pè plotens, pè sections,  
Pè colonne, enfin quiet ! dè totès lè façons !  
Et quand l'ont prâo traci, ma fai, vaille que vaille,  
Kâ cauquîes z'officiers n'êtion diéro dè taille  
A menâ dâi sordâ qu'ein saviont mé què leu ;  
Quand sont très-ti reindus pè la sâi, la chaleu,  
Lo colonet fâ : Halte ! et la troupe s'arrête.  
On formè lè faisceaux et tsacon sè fâ fête  
Quand on a coumandâ : Repos ! Rompez vos rangs !  
D'allâ djeindrè sè dzeins : fenna, schéra, eifants,  
Qu'apportont lo panâr pliein dè bouna vicaille :  
Sâocesson, ào, ruti, pan et autra medzaille ;  
Et ào cárro de n'adze ào dézo on noyi,  
Avoué on pot dè vin, on sè va goberdzi.